

CHARTRE DE DEONTOLOGIE

NOS ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT N°1 – NOMBRE DE PARTICIPANTS

Afin de garantir la qualité des échanges permettant une formation optimale, nous limitons les sessions à 10 personnes maximum.

ENGAGEMENT N°2 – SESSION ANNULEE

En cas de formation annulée par manque de participants ou autre raison hors de notre fait (grève, maladie du formateur...), nous vous garantissons une solution alternative dont le report.

ENGAGEMENT N°3 – SUPPORTS ECRITS

Nous fournissons des supports écrits en début de formation.

ENGAGEMENT N°4 – SUIVI PEDAGOGIQUE

Dans notre engagement qualité, une évaluation à froid est proposée 1 mois après la formation.

ENGAGEMENT N° 5 – ACCES A LA FORMATION DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles à toutes formes de handicap sauf handicap cognitif. Pour accueillir au mieux les stagiaires, nous vous remercions de prendre contact avec nous afin d'organiser et d'adapter la formation au handicap de la personne (matériel et locaux). Nous faisons en sorte de faciliter l'accès à la formation pour les personnes à mobilité réduite. Soucieux des situations de handicap, pour leur confort et afin de faciliter les déplacements, nous anticipons en louant des salles proches de chez eux ou nécessitant peu de déplacement.

ENGAGEMENT N° 6 – LA QUALITE DES SALLES DE FORMATION

Afin d'optimiser les conditions de réussite de la formation, nous louons des salles équipées de vidéo projecteurs, Wi-Fi, prises pour ordi, paperboard... Nous choisissons de salles en centre-ville avec des possibilités de restauration, facilement accessibles par les transports.

ENGAGEMENT N° 7 – LA COMMUNICATION VERTE

Afin de rester dans une démarche environnementale positive, tous les documents (feuilles de présences, devis, factures, évaluations...) sont en format numérique, et vous sont envoyés par mail avec accord de votre part.